

Par l'honorable M. Turner,—De la compagnie du chemin de fer de Jonction Nord et Nord-Ouest, et de la compagnie du chemin de fer de Nipissingue et la baie de James.

Par l'honorable M. Girard,—De A. P. Irwin et autres, d'Emerson, province du Manitoba.

Par l'honorable M. Plumb,—De Flora Birrell, de la cité d'Hamilton, et de la compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'Edouard Gervais et autres, de Westmeath, et de T. N. Cook et autres, d'Harrow smith ; demandant que l'on amende l'Acte de Tempérance de 1878 en exigeant, pour sa mise et son maintien en vigueur, la majorité des trois cinquièmes des électeurs, et en exceptant de son application l'ale, le porter, le lager-beer et les vins légers.

De F. J. Lamontagne et autres, de Ste-Anne des Monts, et du révérend Joseph St. Laurent, curé, et autres, de Newport, dans le district de Gaspé ; demandant qu'une prime fixe soit accordée aux pêcheurs qui font la pêche, soit en bâtiments, soit en bateaux.

De la compagnie des estacades et glissoires des rivières Sable et des Espagnols d'Algoma (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par lettres patentes sous l'autorité des statuts révisés de la province d'Ontario ; demandant un acte qui l'autorise à construire des jetées et estacades à l'embouchure de la rivière des Espagnols.

De la corporation de la cité de Hamilton ; demandant qu'il ne soit plus dépensé d'argent pour assister les immigrants qui viennent au Canada.

De la banque de Pictou ; demandant un acte qui l'autorise à réduire son capital et pour d'autres objets.

De George L. Birrell et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de : " Compagnie d'Assurance du Canada la Tecumseh."

De la compagnie de placement de Londres et Ontario (à responsabilité limitée) ; demandant un acte qui lui accorde de plus amples pouvoirs pour le transfert de ses débetures et obligations, qui facilite la preuve de leur titre à ceux qui réclament autrement que par transfert des actions et débetures de la compagnie, et qui l'autorise à émettre des actions et à tenir des livres de transfert en Angleterre et en Irlande.

De la banque Union d'Halifax ; demandant un acte qui l'autorise à réduire son capital-social.

De la chambre de commerce de Toronto ; demandant que l'acte 8 Victoria, ch. 24, soit amendé ; qu'elle soit autorisée à acquérir des immeubles et à contracter des emprunts sur leur garantie, et aussi à créer un fonds de gratification pour le bénéfice de ses membres.

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario Ouest ; demandant que son acte constitutif soit amendé pour lui permettre de construire un embranchement de la cité de Hamilton à la ville de Windsor, et pour d'autres objets.

L'honorable sir Alexander Campbell, maître-général des postes, a présenté à la Chambre le rapport du maître-général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 7.)